

LE  
**JDA.**  
JOURNAL D'ARMENTIÈRES

MARS-AVRIL 2020 / N°29

# Y'A DE LA JOIE À CALYSSIA

POUR LE SPORT, L'AMUSEMENT OU  
LA DÉTENTE, LA PISCINE CALYSSIA  
ÉCLABOUSSE TOUS LES PUBLICS.  
ON PLONGE EN PAGE 7.



À LIRE AUSSI...

**Trait  
d'Union**  
Cité  
culturelle  
et sociale

## SERVICE PUBLIC COMMUNAL P.4 La Cité culturelle et sociale

Début mars, plusieurs services municipaux liés aux affaires sociales s'installent dans ce qui devient la nouvelle **Cité culturelle et sociale**, rue Paul Bert, aussi dénommée **Trait d'union**.

## BON POUR LA PLANÈTE P.10-11 Trions nos déchets !

C'est facile, c'est pas cher et ça peut rapporter gros : le tri des déchets est aujourd'hui incontournable. Petit rappel du pourquoi et du comment...

**a**  
Armentières  
La métamorphose



## FUNAMBULES

Parmi les 150 pilotes au départ d'Armentières, c'est le Nordiste Laurent Bayard qui s'impose au Rallye des Routes du Nord... pour la sixième fois déjà ! Revivez les meilleurs moments de l'épreuve en vidéo sur *Youtube*, chaîne *Armentières TV*.



## EN BULLES

C'est le premier grand rendez-vous culturel de l'année : en février, *Armentières en Bulles* a réuni les passionnés de bande dessinée de la ville et de toute la région, qui ont pu rencontrer les auteurs de la maison d'édition *Northstar Comics*.



#### DANS UNE BULLE

Le Multi accueil « *Au Petit Jardin* » a ouvert ses portes, avenue Blum. Seize petits, âgés entre 2 et 4 ans, y trouvent bienveillance et participent à des activités les préparant à l'entrée en école maternelle.

#### NOIRES, BLANCHES ET RONDES

Violon, alto ou violoncelle... Grâce au dispositif *Demos*, treize Armentièresois de 6 à 8 ans découvrent la musique classique dans un cycle de trois ans qui les emmènera jusqu'à l'Orchestre National de Lille. Fin janvier, ils étaient fiers de recevoir leur premier instrument.



#### BOULES DE NEIGE

Comme ces écoliers en CM2 à Renan-Buisson, 300 enfants ont découvert la montagne et appris le ski à l'occasion des Classes de Neige, à Saint-Léger-les-Mélèzes. De beaux sourires et de super souvenirs !

### RESTONS CONNECTÉS

L'actualité de votre Mairie se décline aussi en photos, vidéos et infos en direct sur [armentieres.fr](http://armentieres.fr), Facebook, Twitter, Youtube, et Flickr.



[www.armentieres.fr](http://www.armentieres.fr)

### JOURNAL MUNICIPAL D'ARMENTIERES

Place du Général De Gaulle – BP 20119  
59 427 Armentières cedex – Tél : 03 61 76 03 90  
[armentiereslejournal@ville-armentieres.fr](mailto:armentiereslejournal@ville-armentieres.fr)

**Directeur de la publication :** Bernard Haesebroeck -  
**Directeur de la rédaction :** Sébastien Pollet - **Directeur de la communication :** Franck Chauwin - **Rédacteur en chef :** François Dufay - **Rédacteur :** David Martin - **Photographes :** Samuel Amez - Vincent Shricke - **Infographistes :** Eric Willems, Benjamin Bourgeois - **Impression :** Sib Imprimerie - **Diffusion :** DEFI, Tibo Carre.

CE MAGAZINE EST DIFFUSÉ À 14 500 EXEMPLAIRES.

### AVIS AUX LECTEURS

**Durant les six mois précédant les élections municipales, Monsieur le Maire, par souci d'objectivité, a souhaité suspendre la publication de son édito et de la page consacrée aux expressions politiques dans le journal municipal.**

*La Rédaction*

## EN BREF

### HARCÈLEMENT SCOLAIRE //

Dans le cadre du CLSM (Conseil Local pour la Santé Mentale), une soirée-débat est organisée sur le harcèlement scolaire, vendredi 3 avril à 18h, salle Carnot. Parmi les intervenants, des professionnels de santé, de l'Éducation nationale et de la Police Nationale.

> **Ouvert à tous gratuitement sur inscription au 03 61 76 21 74**



### SALON PLACE DES ARTISTES //

Samedi 21 mars de 10h à 19h et dimanche 22 mars de 10h à 18h aura lieu la 6<sup>e</sup> édition du salon Place des artistes, aux Prés du Hem. Organisé par l'Office de Tourisme de l'Armentierois et du Pays des Weppes, il réunit plus de 50 artistes et artisans régionaux proposant leurs créations. Également au programme, des ateliers, animations et une restauration sur place. Entrée libre.

> **Plus d'infos : 03 20 44 18 19**

### NOUVELLES OPTIONS À PAUL-HAZARD //

Dès la rentrée de septembre 2020, le lycée Paul Hazard proposera à ses élèves les enseignements optionnels « arts du spectacle » et « arts du cirque ». Les élèves pourront choisir ces options dès la seconde.

> **Lycée Paul-Hazard : 03 20 77 02 32**

### LOTO SOLIDAIRE //

L'association "Les Palmas – Des étudiants infirmiers au Cambodge" organise un loto le 15 mars afin de financer les stages au Cambodge d'étudiants infirmiers. Les bénéfices serviront à financer le voyage et le transport des médicaments pour l'hôpital, des habits et fournitures scolaires pour l'orphelinat. Il se déroulera à la salle des sports du lycée Gustave Eiffel, 96 rue Jules Lebleu à Armentières, dès 15h.

> **Contact : 06 59 50 63 78**

## SERVICE PUBLIC

# OUVERTURE DE LA CITÉ CULTURELLE

APRÈS LE PÔLE CULTUREL, LE PÔLE SOCIAL OUVRE SES PORTES SUR LE SITE DE L'UNION QUI PREND DORÉNAVANT SON APPELLATION DÉFINITIVE DE « TRAIT D'UNION, ... »

En 2015, suite à la construction du nouveau collège Desrousseaux (Place du 19 mars), les anciens bâtiments de l'établissement scolaire, laissés vacants rue Paul Bert, offraient une belle opportunité à la municipalité pour redéployer une partie de ses services dans ce qui allait devenir un nouveau pôle de l'administration municipale. Première étape en 2017 : le bâtiment de l'externat B est transformé en Pôle culturel, avec principalement l'installation de l'École de musique, ainsi que la mise à disposition de locaux pour des associations musicales.

Aujourd'hui se déroule la seconde phase avec l'ouverture du versant social du site, dans l'ancien externat A, lui aussi entièrement rénové et adapté pour ses nouvelles fonctions. Il centralisera les services et structures dont la vocation est de venir en aide aux Armentierois, dans tous les aspects de leur vie quotidienne : finances, logement, emploi, parentalité, santé... Fer de lance de l'accompagnement au sein de la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale y occupera la plus grande place, sur deux niveaux (rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage). Dans le même temps, le Service Promotion Santé et Handicap de la Mairie, ainsi que la DRE (Dispositif de Réussite Éducative) déménageront dans leurs nouveaux bureaux en ce début mars. Ils seront rejoints, un peu plus tard dans l'année, par la Mission locale, au second étage.

### UN ACCUEIL RESPECTUEUX DES USAGERS

Le bâtiment recevra un nombreux public, c'est pourquoi une attention toute particulière a été portée à l'aménagement de l'accueil mutualisé (*photos ci-dessous, peu avant la fin des travaux*). Une designer, Juliette Cheval, a été spécialement missionnée dans le cadre de *Lille 2020, capitale mondiale du design* pour concevoir cet espace qui doit faciliter les différentes demandes des usagers : espaces de confidentialité, lieux d'attente, de consultation de documents... Par un jeu de couleurs et de pictogrammes, la signalétique orientera clairement les visiteurs à travers le bâtiment. Afin de renforcer l'unité du site, les autres bâtiments



(dont le Pôle culturel) bénéficieront de la même charte graphique pour leur signalétique.

L'espace extérieur central (anciennement la cour du collège) fera l'objet de travaux d'aménagement et de végétalisation dans la foulée, afin de le rendre plus convivial. En outre, des places de stationnement seront créées ultérieurement, pour fluidifier l'accès à l'ensemble des usagers de la Cité culturelle et sociale. ■



# RELLE ET SOCIALE

« L'ANCIEN COLLÈGE DESROUSSEAUX, LE 9 MARS. UN SITE DE CITÉ CULTURELLE ET SOCIALE ». EXPLICATIONS.



Principal occupant du pôle social, le CCAS concentrera désormais tous ses services en un seul lieu, à quelques mètres seulement de son ancien bâtiment.



## INFOS PRATIQUES

**Le Trait d'union (dont le CCAS) ouvre officiellement ses portes au public lundi 9 mars.** Accès piéton par la rue de la Lys, rue Jaurès (Maison Debosque) ou par la rue Paul Bert (n°57). Stationnement gratuit possible rue Paul Bert, quai de la Dérivation, parking Roland-Garros ou en zone à durée limitée sur le nouveau parking du Pôle (accès par rue de la Lys). Un parking à vélo est d'ores et déjà installé sur place.

**Horaires de l'accueil :** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h du lundi au vendredi.

**Tél. :** 03 61 76 12 60

**E-mail :** [traitdunion@ville-arentieres.fr](mailto:traitdunion@ville-arentieres.fr)

## QUARTIER DE LA GARE

# Deux nouveaux parkings

Comme annoncé depuis plusieurs années, la MEL a entamé des travaux afin d'étendre l'offre en stationnement autour du Pôle d'échanges d'Armentières. Car ce Pôle d'échanges, faut-il le rappeler, est le plus important de toute la région Nord-Pas de Calais juste après celui de Lille, avec plus d'un million et demi de voyageurs par an !

Ainsi, à côté du parking silo ouvert en 2008, 130 places seront créées, avec un accès réservé aux usagers des transports en commun. Au total, ce sont donc 600 places disponibles pour les personnes effectuant des déplacements quotidiens entre la maison et le travail.

## 150 PLACES GRATUITES SOUS PROTECTION VIDÉO

Ce n'est pas tout puisque dans le prolongement, jusqu'au niveau de la rue Doudermy, un troisième parking supplémentaire est en construction. Celui-ci, géré par la Ville, sera entièrement gratuit et disposera de 150 places sous protection vidéo. On y accèdera par la rue Jules Ferry. Une liaison piétonne éclairée sera réalisée, permettant de cheminer facilement jusqu'à la Gare et, juste à côté, au Cinéma.

Le coût de ce double chantier, qui comprend notamment la pose d'un enrobé drainant et la plantation de 78 arbres, s'élève à plus d'un million d'euros (financé par la MEL). Fin des travaux et mise en service en fin d'été. ■

## ACCESSIBILITÉ

# Des flèches bleues pour s'orienter en ville

Ici et là, des flèches bleues jalonnent désormais les trottoirs du centre-ville. Il s'agit du parcours accessibilité, qui oriente les piétons vers les principaux services publics et établissements culturels de la ville. Treize d'entre eux ont été identifiés. Chaque lieu est représenté par un pictogramme reconnaissable : sur le totem nouvellement installé à côté de la Mairie, il suffit de repérer le dessin correspondant à la destination recherchée et de le suivre sur les flèches au sol pour cheminer en sécurité jusqu'à bon port.

Ce parcours a été imaginé dans le cadre de la Commission Armentéroise pour l'Accessibilité qui réunit, autour de la Mairie, des établissements et professionnels de santé et du handicap mobilisés pour faciliter l'orientation et l'information de tous les usagers à Armentières. ■



## EN BREF

### POLE DANCE //

Un studio de pole dance vient d'ouvrir ses portes à Armentières. Sabrina et son équipe vous y accueillent chaleureusement pour vous faire découvrir ce sport hors du commun en plein essor.

Plusieurs disciplines sont proposées : la pole sport, la pole exotique, le floorwork et le cerceau aérien. Le cours d'initiation est à 10 €.

> **Freaky Dolls Studio**  
10 rue Jean-Jaurès  
Web : [freakydollsstudioworld.com](http://freakydollsstudioworld.com)  
Facebook : [freakydollsstudio](https://www.facebook.com/freakydollsstudio)  
06 49 20 56 36

### AIDE À DOMICILE //

L'association ADAR Flandre Métropole vient de s'installer au 3 rue des Résistants. Conventioneer avec le Conseil départemental et les Caisses de retraites, elle couvre Armentières et les communes alentours.

Ouverture au public de 9h à 12h du lundi au vendredi ; permanence téléphonique de 14h à 17h30 du lundi au vendredi.

> **ADAR**  
3, rue des Résistants  
03 28 33 65 23

### TESTEZ L'HYPNOSE AU CINÉMA //



Vendredi 20 mars à 20h, le Cinéma Les Lumières vous propose une soirée mémorable ! Alex vous proposera de découvrir l'univers fascinant de l'hypnose avec son dernier spectacle. Il vous fera voyager dans votre imagination et vivre des expériences incroyables ! Et tout cela avec humour, respect et bienveillance.

Que vous ayez déjà vécu l'expérience, que vous soyez impatient d'explorer ce monde incroyable ou que vous soyez sceptique, venez découvrir et participer à un spectacle fascinant et drôle. Tarif : 10 €

> **Contact : Christine Hennebique**  
06 82 13 64 49 - [chrishenne@sfr.fr](mailto:chrishenne@sfr.fr)

## RENDEZ-VOUS

# Un marché et un défilé de mode printaniers

Les Armentierois y sont désormais habitués : au printemps, le service Développement économique de la Mairie et l'association *Armentières Shopping* vous invitent à un marché organisé dans le cadre du FISAC, destiné à valoriser les commerçants, artisans et créateurs locaux. **L'édition 2020 vous donne rendez-vous samedi 4 avril de 11h à 20h sur la Grand'place.**

Vingt-six tonnelles abriteront les commerçants qui proposeront, chacun dans sa spécialité, des vêtements, bijoux, objets de décoration, produits de beauté, idées cadeau originales, etc. On trouvera aussi des stands pour se restaurer

(gaufres, crêpes, bonbons, boissons...), tandis que les enfants pourront se faire grimer le visage grâce à la complicité du Service Enfance de la Mairie.

Temps forts incontournables de la journée, deux défilés de mode seront organisés dans le Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville à 14h et 17h30. Le principe est bien connu : des mannequins amateurs volontaires montent sur le podium pour montrer les collections vestimentaires tendance, proposées dans les boutiques de la ville.

Une ambiance de fashion week parisienne... la convivialité armentieroise en plus ! ■



## CADRE DE VIE

# Des cendriers pour les commerces

Avec les crottes de chien, les chewing-gums et les papiers, les mégots figurent au triste palmarès des déchets les plus souvent jetés sur la voie publique. Parallèlement à l'action ré-

cente de collecte de mégots par l'Atelier d'Initiatives Citoyennes du quartier Centre, la Ville propose à tous les commerçants qui en font la demande d'équiper leur façade d'un cendrier.



Celui-ci est gratuit, ainsi que sa pose par les agents municipaux. Quatre ont d'ores et déjà été installés (comme notre photo à *La Boulange*, sur la Grand'place), signe que les commerçants sont eux aussi acteurs de la préservation de notre cadre de vie. ■

> **Vous êtes commerçant et souhaitez bénéficier de l'installation gratuite d'un cendrier ?**

**Contactez la Mairie :**  
[ddeu@ville-armentieres.fr](mailto:ddeu@ville-armentieres.fr)  
ou 03 61 76 21 52



LOISIRS

## LE SPORT, L'AMUSEMENT ET LA DÉTENTE À CALYSSIA

APRÈS UNE COURTE FERMETURE, CALYSSIA A ROUVERT SES PORTES LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER AVEC UN NOUVEAU GÉRANT, LA SOCIÉTÉ VERT MARINE. LA PISCINE INTERCOMMUNALE PROPOSE DE NOMBREUSES ACTIVITÉS POUR TOUS LES ÂGES ET TOUTES LES ENVIES. VISITE GUIDÉE...

La nouvelle directrice, Audrey Gomez, est enthousiaste : « *notre équipe est heureuse de pouvoir accueillir les clients pour leur faire profiter de toutes les activités et moments de loisirs. Nous mettons tout en œuvre pour assurer le confort et la sécurité de tous les publics, garantir une accessibilité optimale des équipements et promouvoir les pratiques sportives et récréatives pour le plus grand nombre.* » Avec un bassin sportif, un bassin ludique, un toboggan et un espace détente, le centre aquatique *Calyssia* a tout pour satisfaire les attentes des petits et grands au quotidien. Entrons dans le détail...

### LES ESPACES ET ÉQUIPEMENTS

La piscine est dotée de trois espaces distincts. D'abord un **bassin sportif** dédié à la nage, long de 25 m sur 6 couloirs. Pour l'amusement et les sensations fortes, direction le **bassin ludique** surplombé

d'un toboggan tournoyant sur 90 m, et comprenant une rivière à contre-courant, un geyser, un parapluie et une banquette à bulles. Enfin, l'**espace détente** est équipé de deux saunas et d'un spa.

### L'APPRENTISSAGE DE LA NAGE

L'école de natation propose des cours de septembre à juin pour tous les âges et tous les niveaux : bébés nageurs (de 6 mois à 3 ans), jardin aquatique (de 4 à 6 ans), apprentissage et perfectionnement pour les enfants (à partir de 6 ans) et apprentissage et perfectionnement pour les adultes.

### LES ACTIVITÉS AQUATIQUES

Plusieurs activités d'aquagym avec différents niveaux sont proposés : aquastretch (exercices d'étirement et d'assouplissement), aquafitness (travail cardio-vasculaire et tonification de tous les groupes musculaires), aquaslim (travail des cuisses,

abdominaux et fessiers), aquapower (cours à dominante musculaire d'intensité élevée avec du matériel type haltères), aquacycling (associe un travail musculaire et cardio-vasculaire dans une ambiance très dynamique et ludique par l'utilisation de vélos aquatiques).

### DES TARIFS SUR MESURES

La grille tarifaire a été soigneusement étudiée afin que chacun puisse profiter des plaisirs aquatiques. Les Armentièresois et habitants des communes adhérentes bénéficient d'ailleurs de tarifs préférentiels. *Calyssia* est ouverte selon des plages horaires très amples, et ce pratiquement tous les jours de l'année, à l'exception de quelques jours fériés et périodes de maintenance.

Y'a plus qu'à se jeter à l'eau ! ■

## PRATIQUE



● **HORAIRES** : Ouvert le matin, l'après-midi et le soir tous les jours de la semaine et le week-end.

> Ouvert y compris les jours fériés sur les mêmes horaires que le dimanche, hormis ces trois jours où l'établissement sera fermé : 1<sup>er</sup> mai, 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier. Fermeture au grand public le 22 mars après-midi pour cause de compétition.

● **TARIFS** : 3,70 € (adulte et + de 14 ans) ; 3 € (de 4 à 13 ans). Gratuit pour les enfants jusqu'à 3 ans.

● **CONTACT** : 17 avenue de l'Europe / 03 20 10 31 20  
> [www.vert-marine.info/calyssia](http://www.vert-marine.info/calyssia)  
> [facebook.com/calyssia](https://facebook.com/calyssia)

## > Une piscine intercommunale

Le centre nautique *Calyssia* est ouvert depuis 2002. Il est piloté par le Syndicat pour la Construction et l'Exploitation d'une Piscine dans l'Agglomération Armentièresoise (SCEPAA), qui regroupe les 5 communes partenaires : Armentières, La Chapelle d'Armentières, Erquinghem-Lys, Houplines et Nieppe. Elles se sont associées afin de répartir équitablement les financements. De l'école élémentaire jusqu'au lycée, les écoliers des cinq communes accèdent à la piscine pour apprendre à nager. La S.O.A. natation, les Clubs de plongée, de canoë-kayak et de triathlon bénéficient aussi des installations pour exercer leurs activités. ■

## > Le nouveau prestataire

La SCEPAA a choisi la société *Vert-Marine* pour reprendre la gestion de son équipement. Créée en 1992, *Vert-Marine* est spécialisée dans la gestion déléguée des équipements sport et loisirs pour le compte des collectivités locales. À la tête d'un parc de près de 90 établissements et employant 2 000 collaborateurs, en France et au Luxembourg, cette société est l'actuel numéro un français et leader dans le domaine des piscines et des patinoires publiques. ■



## EN BREF

### ÉCOLE DE VOILE //

L'école de voile rouvre ses portes le 1<sup>er</sup> mars et sera ouverte tous les jours jusqu'au 31 octobre 2020 ! Parmi les premières au classement français des écoles de voile en plan d'eau intérieur, elle accueille chaque année plus de 1 500 stagiaires de tous âges et de tous niveaux. Sur le lac des Prés du Hem vaste de 45 hectares, dans un cadre vert et animé, l'école propose cours particuliers, stages et location de matériel. Aux commandes, une équipe de moniteurs diplômés qui s'emploie, au quotidien, à transmettre sa passion de la voile à tous. Paddle, planche à voile, catamaran, fun boat, optimist... le choix est vaste !

> **Ouvert en mars et octobre de 10h à 17h (18h le dimanche) ; en avril, mai et septembre de 10h à 18h (19h le dimanche) ; en juin, juillet, août de 10h à 19h (20 h le dimanche)**  
**Accès par l'entrée secondaire des Prés du Hem : 121 rue des Résistants**  
**Tél : 03 59 00 24 45**  
**Web : enm.lillemetropole.fr**



### LES PRÉS DU HEM //

Les Prés du Hem rouvrent leurs portes le 4 avril. L'occasion de profiter à nouveau de cet espace naturel exceptionnel et de ses nombreux jeux et activités ! Mais avant cela, rendez-vous le 8 mars prochain pour une journée dédiée à la biodiversité. Venez découvrir les actions menées dans le cadre du projet Tous Eco-Citoyens (TEC) pour la sauvegarde de la biodiversité transfrontalière, via des activités ludiques pour petits et grands, des expositions, des visites animées, des conférences avec des naturalistes passionnés. De 14h à 17h.

> **Prés du Hem : 03 20 63 11 27**



## CONSEIL MUNICIPAL

# Le budget 2020 a été adopté

**LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTÉ LE NOUVEAU BUDGET COMMUNAL LE 6 FÉVRIER. EN VOICI LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS.**

### ► LE BUDGET 2020

**43,2 millions d'euros**

dont **35,6 millions d'euros** de fonctionnement  
 et **7,6 millions d'euros** d'investissement



### ► RÉPARTITION

**14 %** ENSEIGNEMENT-FORMATION, RESTAU. SCOLAIRE, SPORT SCOLAIRE, CLASSES DÉCOUVERTE

**22 %** CULTURE, SPORT ET JEUNESSE

**13 %** LOGEMENT, AMÉNAGEMENT, SERVICES URBAINS, ACTION ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENT

**4 %** FAMILLE

**4 %** INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ

**43 %** SERVICES GÉNÉRAUX

### ► LA DETTE \*

**20,5 millions d'euros**

soit **804 €** par habitant (**1 076 €** en moyenne pour les autres villes françaises de même taille qu'Armentières).

L'endettement est un levier indispensable. À l'image d'un foyer qui emprunte pour devenir propriétaire de la maison familiale, l'endettement permet à la Collectivité d'investir dans l'avenir en augmentant ses équipements et ses services de façon durable au bénéfice des habitants.

*\* Selon la charte Gissler, 100% de la dette de la Ville est classée A. En clair, cela signifie que les emprunts municipaux sont sains. Pour rappel, la charte Gissler a été établie par l'État en 2019 afin de prévenir une nouvelle crise du crédit similaire à celle de 2008.*

### ► L'ÉPARGNE NETTE

**526 277 euros**

L'épargne nette est le solde final d'épargne. Elle détermine la capacité d'autofinancement après financement des opérations de fonctionnement (opérations courantes et frais financiers) et le remboursement de capital qui permettra de financer les dépenses.

### ► LES RÉALISATIONS 2020

**Parmi les investissements budgétisés pour 2020 figurent** les actions inscrites au PPI (Plan Pluriannuel d'Investissements), dont voici les principaux éléments : le Pôle social, l'extension du Restaurant scolaire Léo-Lagrange, l'accompagnement des travaux de voirie, la poursuite de la mise en accessibilité des lieux publics, la poursuite du verdissement et des aménagements paysagers, l'entretien des bâtiments communaux...



## PRATIQUE

# LE STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE

Chaque année au gré des travaux réalisés en lien avec la MEL, l'offre en stationnement évolue. Un dessin vaut mieux qu'un long discours, voici en un coup d'œil le plan du stationnement en centre-ville avec le rappel des nombreux parkings gratuits à la disposition des automobilistes.



### LES CARTES DE RÉSIDENT

Les résidents ne disposant pas d'un garage ou d'un parc privé, peuvent bénéficier du stationnement gratuit pour un seul véhicule par foyer, en demandant la carte de résident. Toutes les infos et modalités auprès du Service Proximité.

> SERVICE PROXIMITÉ  
29 rue Jean Jaurès - 03 61 76 08 41

La Chapelle  
d'Armentières

**ZONE À DURÉE LIMITÉE (env. 800 pl.)**  
Dans ces rues, le stationnement est gratuit, mais limité à 1h30 maximum, afin de favoriser la rotation des véhicules. Pour s'y stationner, vous devez apposer sur le tableau de bord un disque de stationnement horodaté (se rapprocher du Service Proximité pour s'en procurer un le cas échéant).

**ZONE PAYANTE (env. 800 pl.)**  
Dans ces rues, le stationnement est payant, sauf la première demi-heure qui est offerte. Concentrées dans l'hyper centre-ville, ces rues desservent notamment les nombreux commerces, c'est pourquoi il est utile de favoriser le renouvellement des automobilistes en dissuadant le stationnement de longue durée qui perturberait le flux de clientèle.

### P LES PARKING GRATUITS (1 368 places) (en minutes, le trajet à pied jusqu'à l'Hôtel de Ville)

- |  |  |
|--|--|
| 1. Près du Hem, 200 places / 8 min. (en travaux) | 7. République, 90 places / 6 min.                              |
| 2. Quai de Beauvais, 260 places / 3 à 5 min.     | 8. Victor Hugo, 43 places / 4 min.                             |
| 3. Roland-Garros, 110 places / 5 min.            | 9. Jules Guesde, 40 places / 8 min.                            |
| 4. Marché aux toiles, 65 places / 4 min.         | 10. Gare, 120 places / 7 min.                                  |
| 5. Centre, 210 places / 2 min.                   | 11. Jules Ferry, 150 places / 10 min. (à partir de l'été 2020) |
| 6. Chanzy, 80 places / 8 min.                    |  |

## ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

# Les inscriptions scolaires pour 2020-2021

**JUSQU'AU 24 AVRIL 2020, LES NOUVELLES DEMANDES D'INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2020 DOIVENT ÊTRE ADRESSÉES AU GUICHET UNIQUE DE LA VILLE (1<sup>È</sup> INSCRIPTION SCOLAIRE OU EMMÉNAGEMENT). TOUTES LES INFOS PRATIQUES CI-DESSOUS...**

### INSCRIPTION SCOLAIRE

#### > Vous habitez Armentières

- Votre enfant est né avant le 2 septembre 2017, pour une scolarisation l'année de ses 3 ans ou plus.

- Votre enfant est né entre le 3 septembre et 31 décembre 2017

- Pour les 2 ans nés avant le 2 septembre 2018 : (sous réserve de place disponible).

Sur place, une fiche d'inscription et un dossier famille seront à compléter avec...

- le livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF...)
- le carnet de vaccinations à jour
- En cas de domicile différent des parents, joindre un justificatif fixant la résidence principale de l'enfant en l'absence de jugement d'un Tribunal ou à défaut de jugement d'un Tribunal, une attestation sur l'honneur précisant la résidence principale de l'enfant
- Attestation d'accord d'inscription de l'autre parent si les parents sont séparés

*Attention : l'école d'affectation est déterminée en fonction du lieu de domicile des parents.*

#### Dérogation scolaire

La demande de dérogation visant à scolariser un enfant dans une école différente de celle du secteur de rattachement est possible pour

l'un des motifs suivant :

- fratrie dans l'école
- garde par les grands-parents
- garde par une assistante maternelle

#### Pièces à fournir :

- le livret de famille ou une attestation de la composition de la famille
- un justificatif de domicile (facture EDF ou téléphone de moins de 3 mois)
- le carnet de vaccinations à jour
- si garde par les grands-parents (justificatif de domicile de ces derniers), si garde par une assistante maternelle (attestation d'agrément, justificatif de domicile)
- contrat de travail des parents

#### > Vous n'habitez pas Armentières

Pour l'inscription d'enfants non Armentierois, les pièces à fournir sont :

- une demande de dérogation qui sera à retirer au guichet unique et qui devra être complétée et acceptée par le Maire de la commune de résidence
- le livret de famille ou une attestation de la composition de la famille
- un justificatif de domicile (facture EDF ou téléphone de moins de 3 mois)
- le carnet de vaccinations à jour
- si garde par les grands-parents (justificatif de domicile de ces derniers), si garde par une assistante maternelle (attestation d'agrément, justificatif de domicile).
- contrat de travail des parents

### TRAITEMENT DU DOSSIER

① Toutes les demandes sont enregistrées au Guichet Unique puis traitées par la Direction Vie Scolaire et Sportive.

② Après validation, la Direction Vie scolaire et sportive délivre un certificat d'inscription par courrier.

③ Les dossiers sont transmis dans les différentes écoles.

④ Muni du certificat d'inscription, vous serez invité à prendre contact avec la directrice ou le directeur de l'école afin de convenir d'un rendez-vous pour valider l'admission. ●

#### > OÙ S'INSCRIRE ?

■ **Le Guichet Unique « relais des services à la famille » Rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville - Place du Général de Gaulle - ARMENTIERES**

Tél : 03.61.76.20.82

[guichetunique@ville-armentieres.fr](mailto:guichetunique@ville-armentieres.fr)

#### > OÙ TROUVER DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

■ **Direction « Vie scolaire et Sportive » 2<sup>e</sup> étage de l'hôtel de ville - Place du Général de Gaulle - ARMENTIERES**

Tél : 03.61.76.21.71

[ecoles@ville-armentieres](mailto:ecoles@ville-armentieres)



DÉMOCRATIE

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES SE DÉROULERONT LES 15 ET 22 MARS. PLUS DE 17 000 ARMENTIÉROIS SONT APPELÉS AUX URNES. RAPPEL DES ÉLÉMENTS À CONNAÎTRE POUR VOTER.



### COMMENT VOTER ?

> **Dimanches 15 et 22 mars, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.** Présentez-vous muni d'une pièce d'identité avec photo (carte d'identité, passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans, carte vitale, permis de conduire...) et de votre carte d'électeur. Celle-ci n'est pas indispensable pour voter, mais elle vous fera gagner du temps.  
> Le numéro et l'adresse de votre bureau de vote se trouve sur votre carte d'électeur.

### QUI PEUT VOTER ?

**Pour pouvoir voter, un électeur doit...**

- avoir au moins 18 ans
- être de nationalité française ou d'un pays membre de l'UE
- jouir de ses droits civils ou politiques
- être inscrit sur les listes électorales

### LE VOTE PAR PROCURATION

Si vous ne pouvez vous rendre au bureau de vote les 15 et (ou) 22 mars prochains (congé, longue maladie, déplacement professionnel),

**vous pouvez choisir un électeur de la commune qui votera pour vous.** Pour cela, il convient d'établir une demande de vote par procuration (en Mairie ou sur [service-public.fr](http://service-public.fr)) et la faire enregistrer auprès du commissariat de police, d'une gendarmerie ou d'un consulat dès que possible et avant les vendredis 13 ou 20 mars. ■

> **Service Élections : 03 61 76 21 21**

## MUNICIPALES : SCRUTIN DANS LES COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS



**Alternance stricte femme/homme**

**Liste complète et sans modification de présentation**

**Panachage interdit (impossible de rayer des noms)**

### 1<sup>er</sup> TOUR



La **liste A** obtient la **majorité absolue** des suffrages exprimés :

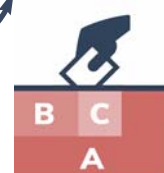
> elle obtient la moitié des sièges (prime majoritaire)

Les autres sièges sont répartis à la **représentation proportionnelle** à la plus forte moyenne :

- > liste A
- > liste B, C, D (si elles ont obtenu plus de 5% des suffrages exprimés)

SANS MAJORITÉ ABSOLUE

### 2<sup>e</sup> TOUR



Les **règles de répartition des sièges** sont les mêmes qu'au 1<sup>er</sup> tour (prime majoritaire, représentation proportionnelle).

Mais seules les listes qui ont obtenu **plus de 10%** des suffrages exprimés au 1<sup>er</sup> tour peuvent se **maintenir** (ex : la liste D n'est pas présente au 2<sup>e</sup> tour). Les **listes** qui ont obtenu plus de **5%** peuvent aussi **fusionner**.



# LE TRI DES DÉCHETS : MODE D'EMPLOI D'UN GESTE CITOYEN

**CHAQUE FOYER PRODUIT D'ÉNORMES QUANTITÉS DE DÉCHETS. AFIN DE PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT, LE TRI EST DONC ESSENTIEL, ET CHACUN DOIT EN ÊTRE ACTEUR. RAPPEL DES BONNES PRATIQUES ET AUSSI QUELQUES CONSEILS UTILES POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS.**

**660 000** tonnes de déchets par an ! C'est le total collecté en moyenne par la Métropole Européenne de Lille, qui se charge de cette compétence pour les 90 communes qu'elle comporte. Avec près de 1 200 000 habitants, cela représente en moyenne 550 kg de déchets par an et par habitant !

Les enjeux sont conséquents. En matière d'économie d'abord, puisque la filière du tri et du recyclage créé des emplois : ce secteur d'activité compte en effet 600 000 salariés en France. Et selon un rapport de l'Institut de l'Économie Cir-

culaire, 440 000 emplois supplémentaires seront créés d'ici 2030. Mais les enjeux environnementaux sont bien sûr les plus sérieux : notre planète est malade des déchets que l'humanité produit. L'exemple le plus emblématique est la pollution au plastique de nos mers et océans...

### 130 MILLIONS D'EUROS

L'objectif est donc de valoriser nos déchets, tout en réduisant la consommation des matières premières dans la fabrication des emballages. Les moyens déployés sont à la démesure de la tâche : chaque année, 130 millions d'euros sont consacrés par la MEL pour la collecte et le traitement

des déchets. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) finance une bonne partie de cette mission. Cette taxe est obligatoire pour le contribuable ; on la retrouve sur la déclaration fiscale de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Mais pour que la gestion des déchets soit la plus efficace possible, la collectivité a besoin de la participation de tous les habitants. Bien trier ses déchets est un geste citoyen facile à faire... et notre avenir à tous en dépend.

Alors pas d'hésitation à avoir : trions, trions, trions ! ■



## Le tri des déchets en pratique

À deux reprises dans la semaine, la société Esterra passe à votre domicile pour vider vos poubelles, identifiables grâce à des couleurs différentes : bleu, marron, vert et gris.

- **Le compartiment bleu** est destiné aux bouteilles, flacons et bocaux en plastique ou en verre, aux boîtes métalliques (conserves et boissons ainsi qu'aux briques alimentaires (boissons, lait, soupe...).

- **Le compartiment marron** reçoit les journaux, magazines, publicités, papiers, cartons, boîtes et cartons d'emballage.

- **Le compartiment vert** rassemble les restes de repas, les épluchures de fruits et de légumes, marcs de café et filtres à café, papiers gras, tontes de gazon, tailles de haies, petits élagages...

- **Le compartiment gris** est dédié aux déchets non recyclables : plastiques souillés (pots de yaourt, go-belets, barquettes, bouteilles d'huile, sacs, films...), polystyrène (barquettes, morceaux...), vaisselle cassée, couches-culottes...

Pour vous aider à vous y retrouver dans les méandres du tri, les industriels informent le consommateur à l'aide de pictogrammes figurant sur l'emballage du produit. ■

> Pour toute information sur les collectes : [www.terra.fr](http://www.terra.fr)

# Que faire des encombrants ?

Les dépôts sauvages ne cessent d'augmenter sur notre commune : 559 dépôts sauvages en 2014 contre 2 196 en 2019 ! En 2018, plus de 273 tonnes de déchets ont été récoltés sur la voie publique par les Services municipaux. Tout contrevenant s'expose à une amende de 68 € ainsi qu'à devoir régler un forfait d'enlèvement des ordures s'élevant à 98 €. Pourtant, des solutions sont apportées par la MEL pour se débarrasser des encombrants.

## DEUX POSSIBILITÉS

• La première, la plus pratique, consiste à **prendre rendez-vous avec la société Esterra à votre domicile en composant le 0 800 203 775** (service et appel gratuits). Ce rendez-vous peut être également programmé sur le site internet dédié, vous pouvez même demander à être rappelé.  
> [www.encombrantssurrendez-vous.com](http://www.encombrantssurrendez-vous.com)



• La seconde formule consiste à **vous rendre directement dans l'une des 12 déchetteries de la MEL**, dont la plus proche est celle de la Houssoye, à la Chapelle d'Armentières, pour y déposer vos encombrants vous-même, avec l'aide des agents présents sur place. Pour ce faire, vous devez détenir un « pass déchetterie » (*lire ci-dessous*)... ■

## Pensez à la déchetterie !

La déchetterie de La Houssoye accepte tous types de déchets (selon conditions pour certains d'entre eux). Pour y déposer des déchets spécifiques et encombrants, vous devez présenter votre pass' déchetterie. Le pass est personnel et nominatif. L'instruction de dossier dure environ 3 semaines. Après vérification de l'ensemble des pièces, une carte d'accès vous sera envoyée en un exemplaire. Elle est gratuite.



La déchetterie est ouverte tous les jours de l'année, sauf le 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai, 11 novembre et 25 décembre. ■

> **Déchetterie de La Houssoye**  
La Chappelle d'Armentières - Z.I. la Houssoye (A25 - sortie N° 8).

## Et les produits dangereux ?



Versés dans l'évier, ils perturbent le traitement des eaux usées dans les stations d'épuration. Déposés avec les ordures ménagères, ils sont dangereux pour le personnel de collecte. Voici la liste des **déchets ménagers spéciaux (D.M.S.)** nécessitant une attention toute particulière : les produits inflammables, les bidons de peinture, colles, vernis, solvants, acides, déboucheurs, anticalcaires, javel, ammoniac, soude caustique, dégriffants, décapants, aérosols, pesticides, fongicides, herbicides, engrais, huiles végétales et minérales ...

Ces produits peuvent être repris sur Armentières, place Chanzy, le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 14h à 15h. Une « déchets' tri mobile » vous en débarrassera (pass déchetterie requis). Ce service est exclusivement dédié aux particuliers. Vous avez bien sûr la possibilité de déposer ces produits à la déchetterie à votre convenance ! ■

> [www.terra.fr/collecte-tri-dechet.html](http://www.terra.fr/collecte-tri-dechet.html)

## Réduire ses déchets, c'est pas compliqué !

Eh oui et c'est tendance et bon pour la planète ! La réduction des déchets permet d'économiser des matières premières épuisables et précieuses, de limiter les impacts sur l'environnement... De la théorie à la pratique, voici quelques propositions non exhaustives qui vous permettraient, le cas échéant, d'emboîter le pas !

► **Le compostage.** Ce sont vos déchets non recyclables qui sont concernés : un mélange de matière sèche (carton, coquille d'œuf, journaux...) et de matière humide (reste de repas, épluchures, marc de café, thé...) permet de récolter au bout du cycle un compost idéal pour vos plantes et légumes. Envisageable dans un jardin de ville ou même en appartement, il existe des composteurs de toutes tailles, qui s'achètent en jardinerie.

► **Boire l'eau du robinet.** En la filtrant éventuellement au préalable (il existe différents pro-

duits disponibles en grandes surfaces), ce qui vous permet de ne plus jeter bon nombre de bouteilles d'eau en plastique !

► **Ne jeter plus, réparez.** Venez apprendre à réparer ! Le *Repair' Café* au Centre social les 4 Saisons vous propose de redonner une seconde vie à vos appareils en panne. En 2 ans, 154 appareils équivalant à 670 kilos de matériel n'ont pas été jetés grâce au *Repair' café* ! Rendez-vous tous les deuxièmes lundis de chaque mois à 18h. Inscription conseillée au préalable.  
- Centre Social Les 4 Saisons, 1 rue du Maréchal Joffre / 03 20 44 36 00

► **En vrac.** Limitez les déchets en privilégiant l'utilisation de bocaux pour acheter en vrac (c'est-à-dire non emballés). Riz, pâtes, céréales, boissons... de plus en plus de magasins proposent ce service. ■

## QUI CONTACTER ?

### ■ UN SOUCIS AVEC VOS POUBELLES ?

> **Société ESE au 0 805 014 511 (appel gratuit depuis un poste fixe), de 8h15 à 17h30**

### ■ UNE QUESTION SUR LE TRI ?

> **La MEL au 0 800 711 771 (appel gratuit depuis un poste fixe) de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.**  
[www.lillemetropole.fr](http://www.lillemetropole.fr)

### ■ UNE QUESTION SUR LA COLLECTE ?

> **Société Esterra au 0 811 44 50 99.**  
[www.terra.fr](http://www.terra.fr)

INÉDIT

## Testez la danse contemporaine

L'ÉCOLE DE DANSE MUNICIPALE PROPOSE UN STAGE DE DANSE CONTEMPORAINE POUR ADULTES.

L'école de danse municipale propose un stage de danse contemporaine pour adultes, les samedi 21 mars de 14h30 à 17h30 et dimanche 14 juin de 9h à 13h, avec Sarah Duthille, salle de danse 160 avenue Léo Lagrange. Il s'agit d'un stage tous niveaux, même pour les débutants. Il y sera proposé une approche à la fois ludique, rythmique, technique et imaginative, qui alternera apprentissages techniques et temps d'improvisation.

Un moment de restitution sera organisé mercredi 17 juin en début de soirée, dans le cadre d'une journée de fête du « Trait d'union », nouvelle Cité culturelle et sociale de la Ville. ■

> **Inscriptions :**  
**Armentériois à partir de 5,92€, Extérieurs à partir de 28,38€.** Direction de la Culture : **03.61.76.08.47 culture@ville-armentieres.fr**



ÉCOLE DE MUSIQUE

## Les classes d'en concert

Comme tous les ans, l'École de Musique propose une grande soirée au Vivat, qui aura lieu le 25 mars à 19h30. « C'est une occasion pour élèves et professeurs de présenter leur travail et de faire passer un bon moment au public présent », annonce Louis-Dominique Dauphin, le Directeur de l'École.

Il y aura de nombreux ensembles (guitare, cordes premier cycle, chant choral, cordes junior, percussion etc), puis viendra le tour de l'Orchestre qui présentera son nouveau programme, élaboré depuis la rentrée. Le répertoire abordé sera des plus variés puisqu'il s'étendra

## → Discriminations : Rendez-vous conte !



Mise en scène d'un travail d'écriture et d'illustrations de contes invitant à la réflexion sur les discriminations.

Un projet réalisé en partenariat avec le Conseil Local de Santé Mentale d'Armentières, la médiathèque L'Albatros et le Pôle de Psychiatrie Adulte d'Armentières dans le cadre des Semaines d'Informations en Santé Mentale 2020. Avec la collaboration d'Emmanuelle Gryson de la compagnie "La Création Continue". ■

> **Samedi 21 mars à 14h à la Médiathèque.**

## → Séances À pas contés

Cycle de lectures organisé par l'équipe jeunesse de l'Albatros. Pour y participer, c'est très simple, il suffit de s'inscrire soit directement auprès de l'équipe de la Médiathèque, soit par téléphone ou par mail.

> **1 - 2 ans :** les 18 janvier et 14 mars à 10h30  
> **3 - 4 ans :** les 25 janvier et 21 mars à 10h30  
> **5 et plus :** les 1<sup>er</sup> février et 28 mars à 10h30

> **Médiathèque l'Albatros - Rue Pouchain**  
**03 61 76 04 63**



## ensemble en

de l'époque baroque (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles) à nos jours, du classique aux musiques de films en passant par des compositions originales.

Quelques titres pour vous mettre en appétit ? *La Marche Héroïque* de Haëndel, *Fantomas*, *Mulan*, *Danse avec les Loups*, *Song for Léa*... En final, les élèves des classes de chant choral se joindront à l'Orchestre pour chanter "la Bamba", chanson intemporelle et optimiste ! Les places sont gratuites, mais sur tickets à retirer à l'École de musique, rue Paul Bert. ■

**AU VIVAT**

## Marion Mézadorian, cette pépète

**DEPUIS QUE SON PÈRE L'A PERSUADÉE QUE L'ON TROUVAIT DES PIERRES PRÉCIEUSES DANS LE JARDIN, MARION MÉZADORIAN EST À LA RECHERCHE DE PÉPITES...**

Mais en grandissant, la comédienne (récemment vue dans le film *Une belle équipe*, avec Kad Merad) s'est mise à chercher des pépites moins palpables : c'est ainsi qu'elle repère des instants de vie comme des diamants bruts et les transforme sous nos yeux.

Les pépites sont partout ! Des réparties fantasques de Martin, 4 ans, aux explications toutes personnelles de son père sur les pirates et les lesbiennes ou encore aux réflexions décalées de sa grand-mère arménienne qui, toujours de bon conseil, lui a donné la recette des Bakhlavas : « *Noix pilées, sirop de sucre et miel. Et encore du sucre, sinon c'est fade !* ».

Au fil de ce spectacle évidemment intitulé *Pépites* apparaît une humoriste singulière qui interprète avec toute sa sincérité les personnages croisés dans sa vie, ceux qui l'ont émue et qu'elle a décidé de mettre en lumière. Marion Mézadorian se dévoile elle-même en véritable pépète, dans ce seule-en-scène tantôt drôle, tantôt tendre et toujours scintillant d'humanité, que le Vivat est très heureux d'accueillir le mardi 31 mars à 20h. ■



**> Marion Mézadorian, *Pépites* Mardi 31 mars 20h au Vivat**  
**Réservations :**  
**03 20 77 18 77, [www.levivat.net](http://www.levivat.net)**



UN ACCÈS DIRECT À L'INFO ET PLUS ENCORE !  
**TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION  
VILLE GRATUITEMENT SUR :**



# PARCOURS → ACCESSIBILITÉ

